

Feuilles d'Argence

Le Magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Beucaire • Bellegarde • Fourques • Jonquières-Saint-Vincent • Vallabrègues

Décembre 2016 - n°6



Ateliers Relais



Giratoire Suez

La CCBTA
Améliore son Territoire



Antenne CPAM / CAF



Suivez-nous : www.laterredargence.fr/  C.C Beaucaire Terre d'Argence

Partenariat Public Privée de gestion de l'éclairage public de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Objectifs et engagements

- ⇒ 68% du patrimoine rénové sur les 4 premières années du contrat (75% en fin de contrat)
- ⇒ Suppression des lampes BF au mercures
- ⇒ Suppression de la pollution lumineuse

Travaux GER

- ⇒ A partir de Juin 2017 (Année 8 du contrat), le programme de rénovation prévoit le renouvellement de **612 luminaires et 291 mats**

Economies d'énergies réalisées depuis 2010

5 037 MWh
Soit 36.7%

Patrimoine 2015 :
5724 foyers
181 armoires

Travaux réalisés depuis le début du marché (Juin 2010)

- ⇒ **3 308** Luminaires remplacés (Tranches fermes et conditionnelles)
- ⇒ **1 292** Mâts remplacés (Tranches fermes et conditionnelles)
- ⇒ Plus de **2600** interventions de dépannages

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour signaler une panne sur l'éclairage public, Appelez directement le :



0 800 94 06 44

Service & appel gratuits





Edito

Juan Martinez

Président de la Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence

Sommaire

<i>Aides à l'habitat</i>	<i>p4</i>
<i>Association Terre d'Argence Active</i>	<i>p7</i>
<i>Les journées européennes du patrimoine</i>	<i>p8</i>
<i>Brigade incivilités</i>	<i>p13</i>
<i>Modernisation de la collecte</i>	<i>p15</i>
<i>Les consignes de tri</i>	<i>p16</i>
<i>Les ports</i>	<i>p21</i>
<i>Le pacte territorial</i>	<i>p22</i>
<i>Les zones d'activités</i>	<i>p24</i>
<i>Les ateliers relais</i>	<i>p25</i>
<i>Inauguration CPAM / CAF</i>	<i>p26</i>
<i>Contrat local d'aménagement</i>	<i>p27</i>
<i>Le port de Fourques</i>	<i>p28</i>
<i>Le Futur Centre Médical</i>	<i>p29</i>
<i>Le relais Assitant(e)s Maternel(le)s</i>	<i>p30</i>

**Pour être vu, passez votre encart
pub dans Feuilles d'Argence.**

15 000 exemplaires, plus de 30 000 lecteurs
Appelez vite au 04 66 59 61 86

Feuilles d'Argence Le magazine de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
1, Avenue de la Croix Blanche 30300 Beaucaire
Tel : 04 66 59 54 54 / Fax : 04 66 59 10 31
Site : www.laterredargence.fr
Facebook : C.C. Beaucaire Terre d'Argence
Mail : communication@laterredargence.fr
Directeur de la Publication : Juan Martinez.
Directeur de la Rédaction : Hervé Boule.
Responsable de la rédaction : Philippe Pierobon.
Rédaction : Philippe Pierobon, Séverine Guehl, Elsa Gamon, Valérie Normand,
service communication SRE.
Conception graphique et mise en page : Patrick Gantz.
Crédits Photos : Patrick Gantz, Philippe Pierobon, Séverine Guehl, DR,
Impression : Public Imprim : antenne de Nîmes,
10 Bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes.
Diffusion : Contacts
ZI Les Ateliers de Baron, Rte d'Alès - 30700 Baron.
Dépôt légal à parution. Magazine gratuit.
Tirage : 15 000 exemplaires.

N° ISSN en cours.

Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la direction. Les articles insérés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Numéro 6. Décembre 2016.

Notre pays a la chance de s'appuyer sur l'héritage légué par nos parents, grands-parents, d'autres enfants de la République qui nous ont légué au fil du temps toutes les valeurs qui nous permettent d'être des hommes et femmes libres, sur le socle de la démocratie.

Parfois, les événements inacceptables auxquels nous sommes confrontés tentent de faire vaciller les promesses d'un monde où tout un chacun devrait pouvoir aspirer. Aujourd'hui, même lorsque l'équilibre semble fragile, il me semble important de lutter farouchement contre les amalgames. Au-delà de nos opinions, nos croyances, nos origines, le salut passe par la volonté de croire farouchement en l'avenir. La solidarité, le partage, la proximité permettront de mieux vivre ensemble, sans nous désunir, au risque de détruire tout sens commun !

La CCBTA ne déroge pas à cette règle. Le conseil communautaire de la Terre d'Argence a permis, en octroyant un espace dédié, de maintenir des services publics comme la CAF et la CPAM au cœur de son territoire. La signature du Contrat Local d'Aménagement va permettre à chaque commune membre d'ériger un équipement structurant grâce aux fonds de notre collectivité. Près de 16 millions d'euros, sur quatre ans, vont être investis afin d'accompagner chacune des cinq villes dans leur développement. Tous ces projets sont un moteur pour le développement économique, l'arrivée des ateliers-relais, l'extension ou la création de nouvelles zones montrent également l'intérêt certain des entrepreneurs déjà installés ou en passe de le faire.

Dans quelques semaines, le grand projet concernant le port de Fourques va entrer dans une phase active. Après la négociation du foncier, les travaux d'envergure d'un montant de 9 millions d'euros débuteront en fin d'année 2018 pour une mise en place de 319 anneaux.

Tous les vecteurs essentiels, de l'habitat au tourisme en passant par l'environnement, la petite enfance et notre riche patrimoine font l'objet d'une attention toute particulière. Ensemble, nous réussirons le pari d'un territoire en perpétuelle mutation.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Maintien à domicile et Handicap

Les fonds communautaires spécifiques sont destinés aux propriétaires occupants, personnes âgées en situation de handicap non prioritaires dans les programmes non subventionnés par l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Gard.

Les façades

L'objectif de cette action est d'aider les propriétaires bailleurs ou occupants avec un régime de subventions afin de les inciter à procéder au ravalement des façades dans le but précis d'améliorer l'image de la rue et des centres anciens, et de participer ainsi à l'effort d'embellissement des villes de la CCBTA.

Améliorez votre qualité de vie avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à **50%* des travaux**
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le 04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes : Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; FISAC ; Façades



Rénover vos façades avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à **1 500 euros**
*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le 04 66 59 54 54

Consultez-nous aussi pour les programmes : Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; FISAC



Habiter Mieux

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés. Un Contrat Local d'Engagement (CLE) constitue la déclinaison locale et opérationnelle du programme « Habiter Mieux ».

Améliorez votre habitat avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
80%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :

Service d'Assainissement Non Collectif ; Maintien à domicile ; FISAC ; Façades



Rappel Habiter Mieux : la subvention de la CCBTA est une aide forfaitaire qui vient en complément de l'aide principale de l'ANAH, l'ASE (Aide Solidarité Ecologique) et l'éventuelle aide compensatrice du Conseil Départemental du Gard de 500 €.

Aides directes de la CCBTA aux entreprises de proximité

C'est un dispositif principalement destiné à financer via des subventions de la CCBTA, les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Améliorez votre lieu de travail avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
40%* des travaux

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :

Service d'Assainissement Non Collectif ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; Façades



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis 2013, la CCBTA, dépositaire de la compétence SPANC, a décidé de procéder au montage des dossiers de demande d'aides aux particuliers pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif, dans la mesure où les installations existantes présentent un danger pour l'environnement, n'étant plus aux normes imposées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Mettez votre installation aux normes avec l'aide de la CCBTA

On vous aide jusqu'à
4 600 euros

*SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Appelez le
04 66 59 54 54



Consultez-nous aussi pour les programmes :

Façades ; Habiter mieux ; Maintien à domicile ; FISAC



Rappel SPANC : L'Agence de l'eau R.M.C peut attribuer une aide de 3 000 € par installation réhabilitée, le Conseil Départemental du Gard (partenaire de l'Agence de l'eau) offre une aide de 1 000 € - hors la commune de Beaucaire considérée en zone urbaine - et la CCBTA a voté une aide complémentaire de 600 € pour les particuliers résidant sur Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent et Vallabregues, et de 1 600 € pour les particuliers de Beaucaire. L'instruction des dossiers de subvention est faite au service de l'Habitat de la CCBTA. Un avis favorable sur le projet proposé doit être obligatoirement délivré avant le commencement des travaux.

Il est là, le bonheur...

L'histoire pourrait ressembler à un conte de fées. Il y a 21 ans, déjà, le couple Dinger et leur bébé de neuf mois quittent le confort de leur Drôme natale pour acquérir leur pâtisserie à Bellegarde, avec l'enthousiasme pour seul bagage. Difficile d'imaginer alors que la réputation de la maison où respirent la passion et l'amour du travail bien fait va dépasser allègrement les frontières de la cité aux seize fontaines. La communion du travail de l'artiste, Sylvain, qui joue du piano debout dès 4 heures du matin et l'expertise souriante de Nathalie fonctionnent comme un aimant. Une attirance obligatoire vers des produits d'exception couvés par une équipe unie prête à délivrer l'ivresse des saveurs, des textures, des couleurs qui, au final, ne laisse personne...chocolat.

« La vie de l'homme est une chasse au bonheur. Parmi ces bonheurs, l'exercice de la gourmandise est un des plus importants ». Jean Giono, un autre épicurien, aurait apprécié cette incontournable adresse.



Au dessert du Roy, Bellegarde - 04 66 01 11 42



Peau neuve

La métaphore est facile mais l'accueil à « La Fleur de Lys », l'institut de beauté bellegardais, est... royal. Le salon est bien à l'image de sa propriétaire, Valérie, qui exerce avec talent depuis plus de seize ans dans la ville. Sympathique et chaleureux, le lieu est une invitation à la relaxation. Trois cabines de soins traditionnels, une de balnéothérapie, l'ensemble dans un espace zen, tout est prévu afin que le temps suspende son vol pour s'abandonner un moment, loin des affres du quotidien. Et, parce que vous êtes unique, demoiselle, jeune maman ou mamie, chaque prestation soignée vous vaudra toutes les attentions particulières d'une esthéticienne sensible à votre bien-être. D'ailleurs, fidèle à cette notion essentielle, Valérie se déplace, chez les personnes âgées, à la demande à votre domicile et fait bénéficier d'offres promotionnelles à une clientèle conquise depuis longtemps. La crème de la crème pour un service au poil...

A La Fleur de Lys, Bellegarde - 04 66 01 26 15

Afterwork



Le concept de l' "Afterwork" (après le travail, dans le texte), emprunté aux anglo-saxons, permet aux entreprises, tous secteurs confondus, de se réunir et d'échanger afin de développer leurs réseaux. Cette première a été l'occasion, pour une grosse trentaine d'adhérents, de présenter leur activité professionnelle. Même si l'exercice n'est pas évident (présenter sa société à l'auditoire en trois minutes), tout le monde s'est dit enchanté par cette initiative qui doit en appeler d'autres au cours des prochaines semaines.



Les professionnels de l'association Terre d'Argence Active et les réseaux sociaux...

Pilotée par le service du développement économique de la CCBTA et Terre d'Argence Active, le club d'entreprises ouvert à tous les artisans, commerçants et industriels du territoire, la réunion d'information sur le thème « Internet et les réseaux sociaux » a connu récemment un joli succès au siège de notre collectivité. Une trentaine de personnes a ainsi pu mesurer les bienfaits d'une meilleure lisibilité grâce à la toile afin de maîtriser les outils, disponibles et gratuits, à même de doper leur activité professionnelle. Les participants ont pu retirer des informations techniques, échanger avec les intervenants et les autres acteurs économiques du territoire. Dans ce cadre, l'association Terre d'Argence Active propose un accompagnement des entreprises adhérentes à la création de la page Google My Business.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service « Développement Economique » de la CCBTA.

Valérie Normand : Tel : 04 66 59 92 66
Mail : marie.cirelli@laterredargence.fr

Ou les animatrices du club Terre d'Argence Active

Linda Linossier : Tel : 06 14 65 50 97
Mail : asso.taa@gmail.com

Catherine Meger : Tel : 06 19 47 59 14 Mail :
catherine-meger@nimes.cci.fr

Les Journées européennes



Le public était au rendez-vous !

Cette année encore, les Journées européennes du Patrimoine n'ont pas failli à leur réputation. Des visiteurs venus des quatre coins de la France ont apprécié les richesses patrimoniales qu'offre notre territoire.

*Tout au long de l'année, la CCBTA a œuvré afin de mettre à l'honneur un fait marquant de l'histoire de Beaucaire, **le siège de 1216**.*

Cette célébration des 800 ans a permis de proposer des animations autour de cette thématique.

A la Maison du Patrimoine, les 444 visiteurs ont ainsi pu découvrir l'exposition « *Il y a 800 ans... Le siège de Beaucaire* » réalisé par 810 élèves Beaucairois sur l'année scolaire 2015/2016 et notamment une maquette de château conçue par la classe de CM1 de M.Semin (école de la Condamine) sur les conseils de Christophe Meyer, maquettiste de talent.

Certains se sont laissés tenter par les ateliers de pâtisserie médiévale proposés par l'Association pour l'Histoire Vivante tandis que d'autres ont écouté des légendes issues du *Livre des Merveilles* de Gervais de Tilbury réadaptées par Hervé Berteaux (en vente à la Maison du Patrimoine) et parmi lesquelles figure la légende du Drac.



ennes du Patrimoine

Humour au château

Visites guidées et animations ont rythmé tout le week-end. Les visiteurs ont pu s'amuser avec des jeux en bois mais également s'initier à la jonglerie et à l'arbalète, participer à des ateliers de frappe de monnaie, de tissage de galons avec la compagnie *Afikamaya*. Ces 290 personnes ont apprécié l'humour décapant de la compagnie à travers deux représentations sur l'histoire du siège de 1216 de Beaucaire, revisitée à la façon de la série télévisée « Kaamelott ».

Au musée Auguste Jacquet, 560 personnes ont découvert l'exposition « 1216-2016, le siège de Beaucaire dans la Chanson de la Croisade albigeoise », exposée jusqu'au 30 avril 2017, elle présente les reproductions de quelques pages du manuscrit du XIII^e siècle mais également des documents d'archives présentant les sièges postérieurs du château de Beaucaire.

Les monuments ouverts à la visite sur le territoire de la Terre d'Argence n'étaient pas en reste !

A Bellegarde, le manuscrit de la Chanson de la Croisade albigeoise a été mis à l'honneur à travers un spectacle conçu par les troubadours *Galapiat et Danielle Julien*, mêlant lectures, contes et musique mais aussi par une exposition présentée au Musée de l'Eau par les membres de l'*Association Bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine*. 192 personnes ont pu découvrir l'histoire de l'occupation des forteresses de Beaucaire et de Bellegarde par les troupes de Simon de Montfort en 1216.



La chapelle de Broussan, restaurée très récemment, a accueilli de nombreux curieux locaux particulièrement sensibles aux efforts mis en œuvre pour lui redonner son éclat d'antan.



Du Musée de la Vannerie au Presbytère en passant par les demeures ouvertes pour l'occasion par certains propriétaires, de nombreux visiteurs se sont laissés conter l'histoire de Vallabrègues.

Les Journées européennes du Patrimoine restent un rendez-vous incontournable appréciées du plus grand nombre !



L'implication de l'association « Aux Moulins des Jongs » n'est plus à démontrer et a permis encore une fois de proposer la découverte des deux moulins de Jonquières-Saint-Vincent. Un peu plus loin sur la commune, l'un des joyaux de l'art roman du territoire, la chapelle Saint-Laurent, a attiré quelque 193 visiteurs pendant le week-end.



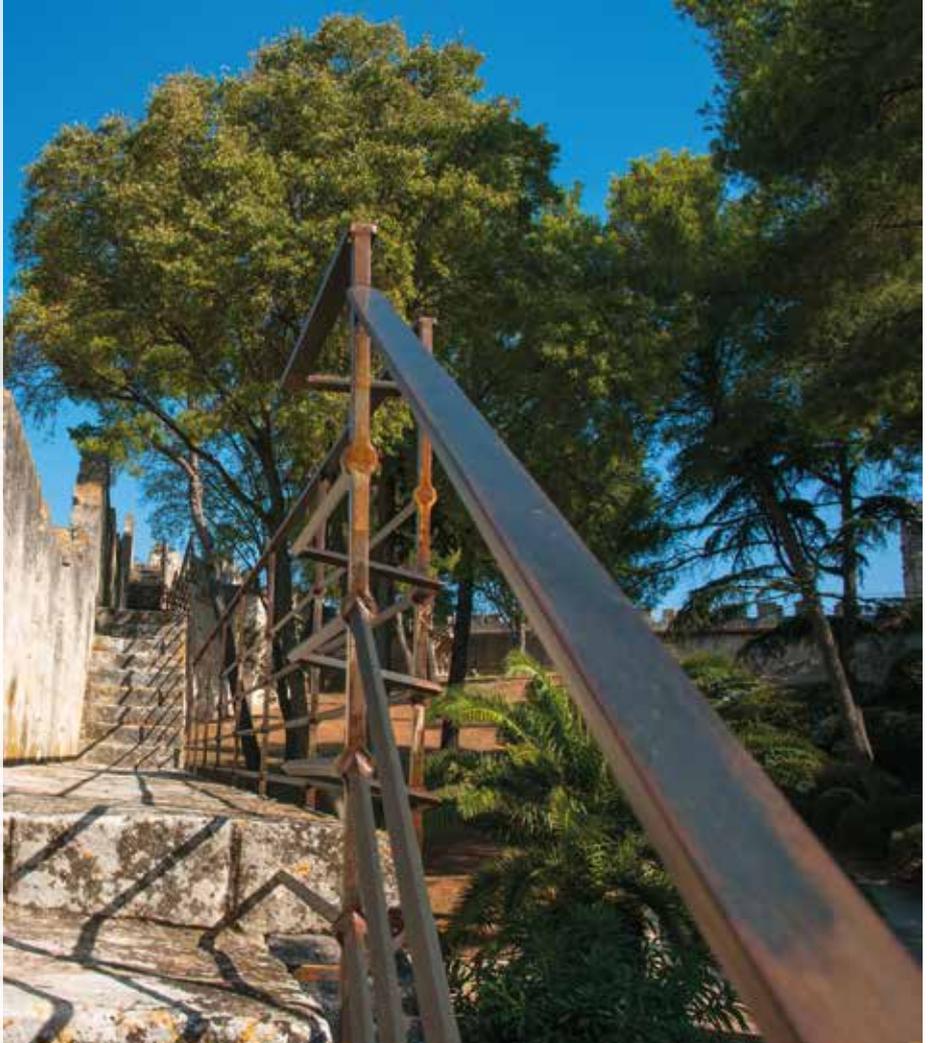
Une étude pour Saint-Roman

Il y a quelques semaines, la CCBTA a sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard) afin de lancer une étude pour aménager les abords du site de Saint-Roman, depuis le parking d'accès jusqu'à l'abbaye, en intégrant l'aspect essentiel de protection contre l'incendie, l'absence d'eau sur le massif et le besoin d'aménagement intégré à l'histoire du site. La réunion a permis d'acter le soutien du CAUE qui va apporter son expertise à la CCBTA afin que notre collectivité puisse structurer sa réflexion et établir un cadre de travail adéquat avant de consulter une équipe de maîtrise d'œuvre. Les deux parties ont prévu de se retrouver, sur site, pour mesurer de visu la nature des travaux.

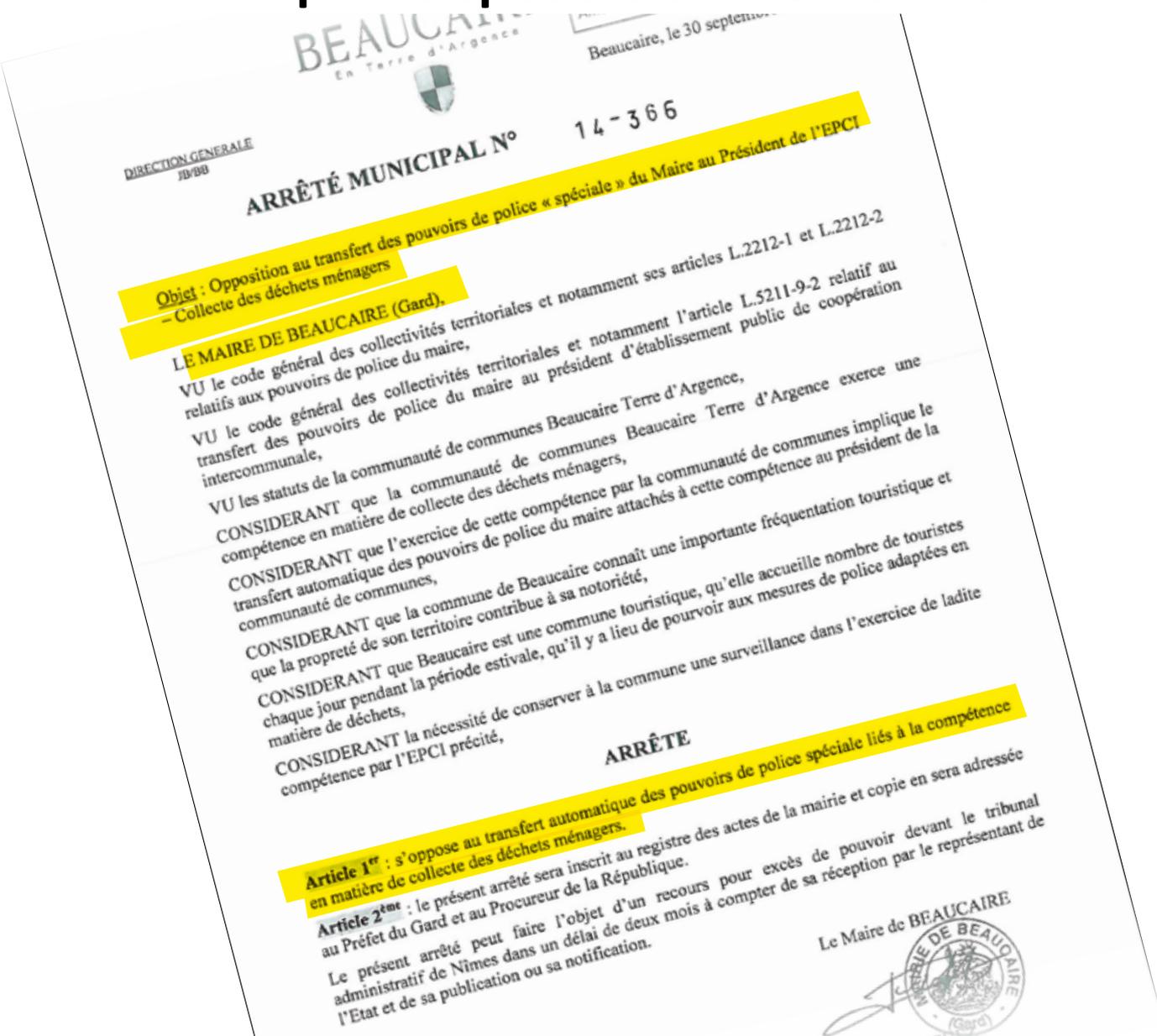


Ouverture du chemin de ronde du Château de Beaucaire

Les visiteurs peuvent désormais découvrir le château médiéval de Beaucaire sous un nouveau jour. En effet, depuis plusieurs années le chemin de ronde du rempart établi au XIV^e siècle était fermé au public, faute d'aménagements de sécurisation du parcours. C'est chose faite ! Depuis l'entrée principale du parc arboré vous pourrez emprunter l'escalier en bois nouvellement installé pour longer l'enceinte médiévale du château royal, traverser la tour ronde et rejoindre la tour polygonale qui domine le rempart du côté nord, face à Tarascon. De nouveaux points de vue vont s'offrir à vous et permettront une découverte originale de la forteresse. Dans les prochains mois ce parcours devrait encore être enrichi et amélioré par l'ouverture au public de la terrasse nord. Encore de nouveaux points de vue remarquables en perspective !



La mairie de Beaucaire refuse le transfert de police spéciale déchets à la CCBTA



Tous les articles postés sur le compte Facebook de la CCBTA suscitent des réactions de la part des centaines de personnes qui consultent nos pages. Parmi les thèmes qui font réagir en masse, la propreté, évidemment. Une immense majorité **déplore le manque de civisme de certains**. Sacs évacués à n'importe quelle heure du jour, encombrants « exposés » sur les trottoirs et dépôts sauvages en pleine nature exaspèrent. Cette réaction normale de gens normaux engendre parfois des commentaires qu'il convient de replacer dans un contexte légal.

Notre collectivité, certes compétente dans la gestion des déchets, ne peut cependant être accusée de tous les maux. Collecter, traiter les déchets ménagers sur l'ensemble des communes fait partie de ses prérogatives. Verbaliser les contrevenants aussi...

sauf à Beaucaire où la ville a refusé de transférer le pouvoir de police de l'environnement à la CCBTA (Voir arrêté municipal).

Tout le monde, nous le concédons volontiers, n'est pas censé le savoir, d'où l'importance de préciser à nouveau cette situation. En revanche, certains, très bien informés puisque décideurs de cette situation, soufflent sur les braises d'un foyer ultra sensible et entretiennent le feu au lieu de prendre leurs responsabilités ou jouer les pompiers de service.

Après, c'est vrai, il est plus facile de se débarrasser d'une « patate chaude » à la faveur d'une pirouette plutôt que se retrousser les manches et assumer des choix que tous les administrés n'ont pas forcément compris.



Brigade incivilités

Afin de lutter contre des actes d'incivilité répétés qui, au final, coûtent cher au contribuable, la CCBTA avait affirmé sa volonté de créer une brigade environnementale. Elle est effectivement en place depuis le mois d'Avril 2015, après les différentes phases de mise en place, comme l'assermentation de deux agents dévolus à ce service délivrée par le Tribunal de Grande Instance de Nîmes. L'objectif premier est de préserver la qualité du cadre de vie et de favoriser une meilleure cohabitation dans les espaces publics, qui doivent être davantage respectés, sécurisés et accessibles à tous.

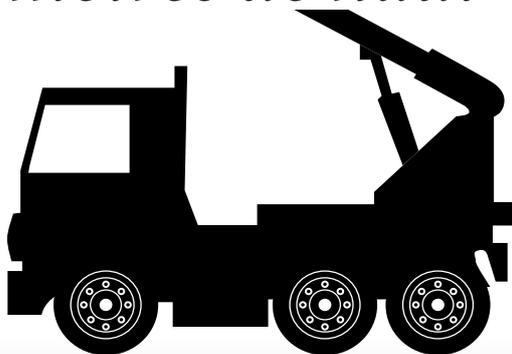
Depuis sa mise en place, le champ d'action des agents de sécurité de la voie publique de la CCBTA exclut la ville-centre de notre intercommunalité. En effet, Beaucaire n'a pas souhaité transférer le pouvoir de police au service concerné. Les actes délictueux sont donc traités par la police municipale locale, seule habilitée à gérer au cas par cas les incivilités au sein de son périmètre d'intervention.

Le conseil communautaire de la CCBTA a voté le montant des amendes forfaitaires en cas de non-respect des règles. 130 € pour le dépôt de déchets ménagers en dehors des créneaux journaliers ou horaires autorisés, 200 € pour le dépôt d'encombrants et 600 € en cas de dépôt sauvage.

L'équipe a établi, au moment de la sortie de ce magazine, 63 procès-verbaux. 63 de trop, finalement, puisqu'il serait si facile de respecter les jours et heures de ramassage des ordures ménagères et sacs de tri ou d'utiliser une des quatre déchèteries situées sur le territoire de la CCBTA.



**Travaux jusqu'à
20 mètres de haut**



bruno.vorelli@club-internet.fr

Portable : 06 21 07 43 67 / Tél.&Fax : 04 66 59 45 82

6, impasse Flavien - ZA de la Broue -
30300 Jonquières-Saint-Vincent

Insupportable !

Les photos valent toujours mieux que les grands discours. Ce florilège, dont nous nous passerions bien volontiers, montre une infime partie de l'étendue des incivilités qui souillent nos villes et campagnes. A celles et ceux qui se demandent encore pourquoi la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères coûte si cher, une grande partie de l'explication est toute trouvée avec cette délinquance urbaine.



Le sac c'est dans le conteneur, pas par terre



Le sac c'est dans le conteneur, pas au-dessus



Ils font comme ça chez eux ??



C'est du tri ça ??



4 déchèteries pour 5 villes, c'est bien, mais faut y aller !!

Modernisation de la collecte



Le nouveau système de collecte des ordures ménagères a été mis en place entre Juin et Septembre. Il a fait couler beaucoup d'encre... même par ceux, élus y compris, qui s'étaient montrés favorables à cette évolution. Comment faire baisser la taxe imputable à tous lorsque les tonnages de déchets augmentent tous les ans ? Sans point de regroupement, point de salut, d'autant que les chauffeurs, rompus à l'utilisation de la grue, peuvent évacuer 60 à 80 containers par jour. Ce modèle, doit permettre de renforcer les équipes de propreté urbaine. Dans les zones concernées, moins besoin d'éboueurs, donc plus de temps à consacrer à d'autres tâches liées au service Environnement. Voilà

pour la théorie, en pratique, le civisme voudrait que tout un chacun utilise ces bacs à bon escient. Difficile de voir encore des plastiques jetés au sol, sur les containers au lieu de les glisser dans les trappes prévues. Tout cela s'appelle l'éducation...ou de la mauvaise volonté. **Voir nos villes propres tout en réduisant nos dépenses, ça vaut le coup, non ?**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Communauté de Communes a accompagné 41 particuliers pour la réhabilitation de leur Assainissement Non Collectif. Ce qui représente 57 installations à réhabiliter pour la seule année 2016.

- 35 installations sur Beaucaire, montant de travaux 296.165,73 € TTC et 153.105 € de subventions
- 12 installations sur Bellegarde, montant de travaux 91.116,72 € TTC et 49.384 € de subventions
- 4 installations sur Fourques, montant de travaux 39.284,93 € TTC et 18.400 € de subventions
- 1 installation sur Jonquières-Saint-Vincent, montant de travaux 7.641,12 € TTC et 4.600 € de subventions
- 5 installations sur Vallabrègues, montant de travaux 34.986,65 € TTC et 23.000 € de subventions

Cela représente un montant total de travaux pour nos entreprises de 469.195,95 € pour l'ensemble des 57 installations réhabilitées et 248.489 € de subventions obtenues grâce à l'aide de la CCBTA.

Répartition des subventions : Agence de Peau 171.000 €, Conseil Départemental du Gard 19.000 € et CCBTA 58.489 €

N'hésitez pas, appelez le 04.66.59.54.54 pour un dossier 2017 où nous essayerons encore une fois d'obtenir ces subventions.

es consignes de tri aussi !

emballages ménagers :

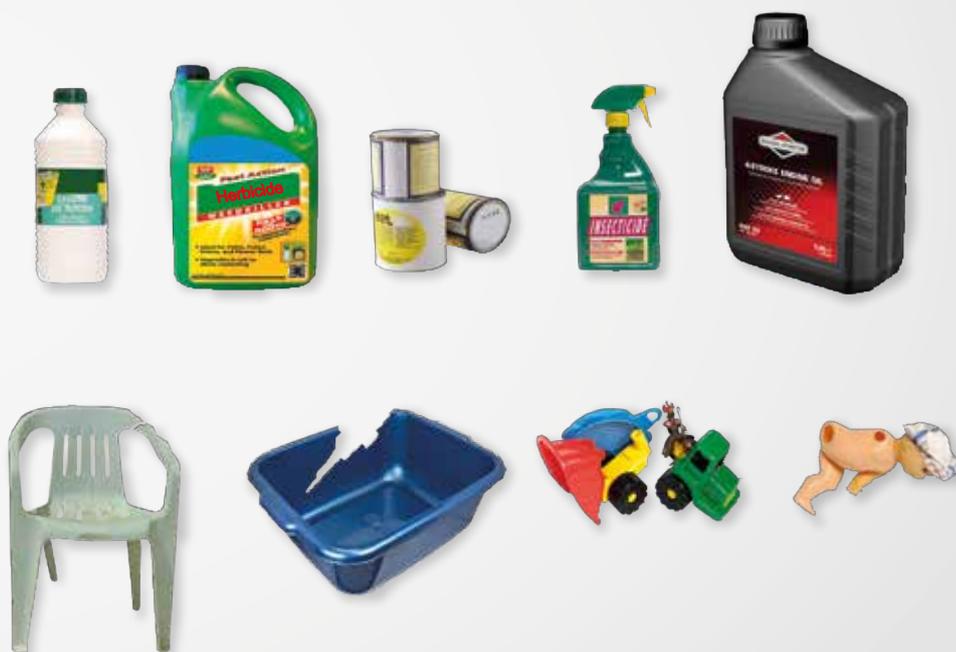


ATTENTION !

ie :

produits polluants
peinture, solvant,
).

ines, piscines
arrochage, jouets,
emballages.



Nos déchets sur la balance...

En 2015, chaque habitant du territoire de Sud Rhône Environnement a jeté plus de 707 kg de déchets. Les habitudes de consommation de chacun, la façon de gérer le tri ou l'utilisation régulière de la déchèterie, sont autant de facteurs impactant la quantité et la qualité des déchets traités. Le tableau ci-dessous représente la production moyenne de déchets, par habitant, en une année.



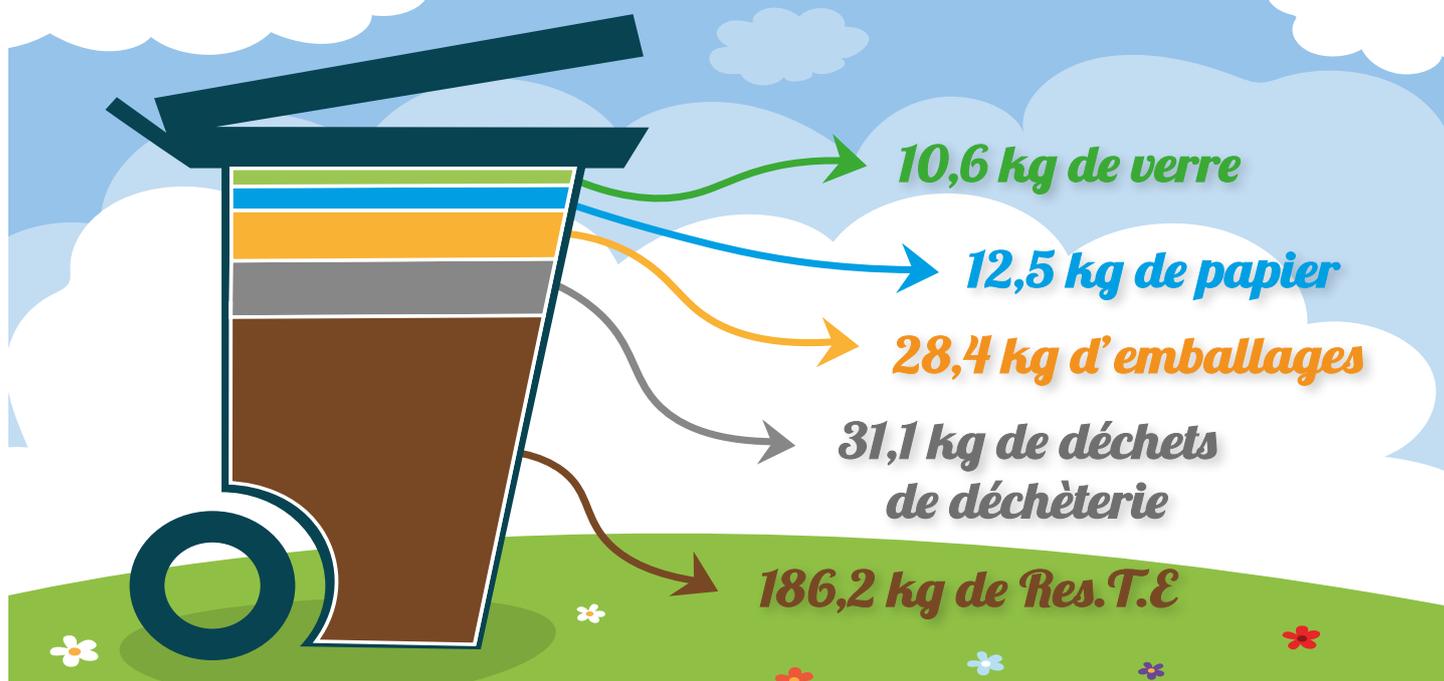
Production moyenne par habitant, en 2015	24,19 kg	20,01 kg	33,16 kg	360,80 kg	267,77 kg
---	-----------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------

De nombreux déchets restent à trier !

Chaque année, Sud Rhône Environnement étudie la composition des sacs de Res.T.E¹ sur le territoire. Aussi, nous constatons que près de 83 kg de déchets par habitant ne suivent pas la bonne filière de traitement. Il s'agit d'environ 31 % de déchets non triés qui impactent notre porte-monnaie mais aussi notre environnement.

¹Res.T.E : Résidus des Tris Effectués, soit votre sac d'ordures ménagères.

La poubelle de Res.T.E d'un habitant contient en moyenne pour 1 année :



Les coûts liés au traitement des déchets :

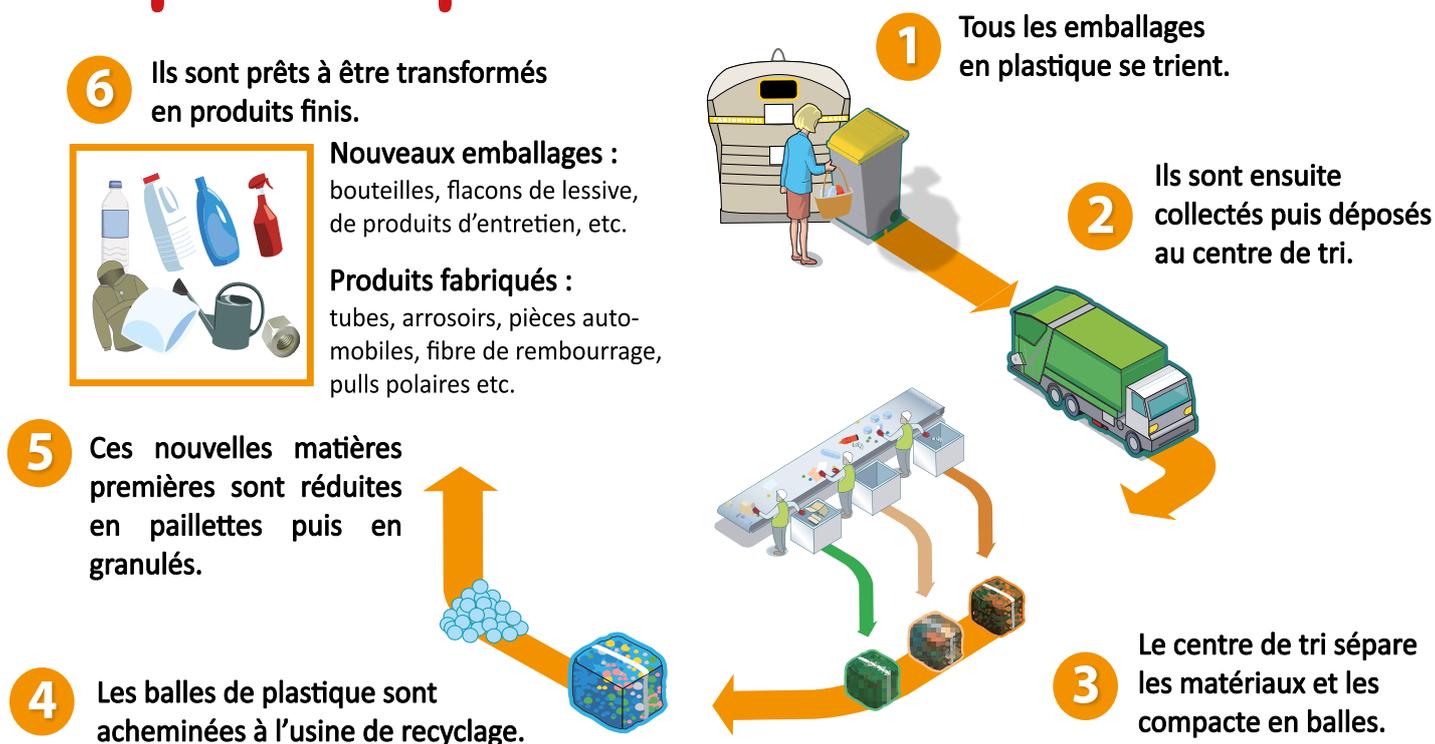
Les coûts réels, présentés ci-dessous, tiennent uniquement compte des dépenses liées aux frais de traitement et des recettes afférentes (soutiens des éco-organismes, vente des matériaux) sur le territoire de Sud Rhône Environnement.

Ainsi, grâce à votre geste de tri (emballages, papier, verre, déchèterie), le traitement des déchets a coûté 45€ par habitant. En son absence, la facture aurait été de 85€. Toutefois, si tous les déchets étaient bien triés, nous pourrions réaliser **18€ d'économies** supplémentaires par habitant !

Coûts exprimés à la tonne	Emballages	Papiers	Verre	Déchèterie	Res.T.É
Dépenses : Frais de traitement	162,3 €	110,28 €	16,09 €	74,27 €	120,52 €
Recettes : Soutiens des Éco-organismes & vente des matériaux collectés	685,59 €	63,73 €	28,44 €	7,88 €	0 €
Coût Réel	Gain de 521,66 € *	46,55 €	Gain de 12,35 € *	66,39 €	120,52 €

* En 2015, le traitement des emballages rapporte 521,66 € et celui du verre 12,35 €, par tonne de déchets triée.

Que deviennent les emballages en plastique triés ?



Le textile

92 tonnes ont été collectées durant l'année 2015 dans les points d'apports volontaires prévus à cet effet, soit approximativement **3 kilos par habitant**. Au fil des ans, ces chiffres tendent à montrer que l'évacuation vers les bacs dédiés est devenue un réflexe plus naturel pour les administrés. Cependant, le gisement de ce déchet non-ménager est immense. On considère encore aujourd'hui que **91 % des 710 000 Tonnes des TLC (textiles usagés, linge de maison usagé et chaussures usagées) mis sur le marché en France ne sont pas collectés.** (Source Ademe)

Pourtant, sans ces filières spécialisées, l'élimination de ces déchets spécifiques coûterait cinq à six fois plus cher à la collectivité.

BEUCAIRE
34, route de Comps
Av. les Collines d'Ugernum
Av. de Farciennes (Hôpital)
Av. Jean Bouin
Av. Lech Walesa
AV. M ^{al} de l'atré de Tassigny
Boul. Foch
Ch. Clapas de Cornut (Leader Price)
Ecole Garrigues Planes
Pl. Saint-François
Quai G ^{al} de Gaulle
Rte. de Fourques
R. des Anciens Combattants AFN
Av. Avitius (Foirfouille)
Rte. de Nîmes (Carrefour)
R. de la Salonenque

BELLEGARDE
Av. de l'Abrivado
Ch. des Cros du bards
R. du Berger (Carrefour Market)
R. du Languedoc (Déchèterie)

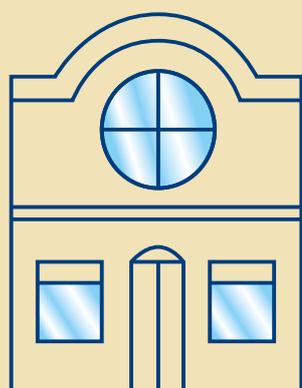
FOURQUES
Av. de Nîmes
Pl. Baroncelli
ZA de Lédignan

JONQUIERES-ST-VINCENT
32, R. des Moulins
R. Saint-Laurent
ZI. de la Broue

VALLABREGUES
Boul. Emile Jamais
R. Frédéric et Claudius Rameyre



 Prestataires privés



F.A.R.M.
FABRICATION
AGENCEMENT
RÉNOVATION
MENUISERIE

30%
 de crédit
 d'impôt
 selon conditions



Réfection et Création

Cuisines - Salles de bain - Portes - Placards - Parquets - Boiseries - Fenêtres et volets bois, PVC et alu sur mesure

Tél. : 04 66 59 39 26 / Port. : 06 86 58 98 05 - laurent.roudelle@orange.fr

14, rue Roquecourbe - 30300 Beaucaire



Les ports de la CCBTA soignent leur image

Depuis quelques jours, le véhicule de la Capitainerie ne passe pas inaperçu sur le territoire de la Terre d'Argence. « Habillé » aux couleurs des ports de plaisance de Beaucaire, Bellegarde et de la halte nautique de Vallabrègues, l'utilitaire 100 % électrique de la CCBTA a réussi son pari. Celui d'attirer les regards nombreux de curieux qui, au premier abord, peuvent se montrer surpris dans ce patchwork détonant. Si les logos de notre collectivité rappellent évidemment l'essentiel, les supports sont pour le moins... colorés et l'imagination débordante du responsable de service mêlée à l'expertise graphique du concepteur offrent une multitude de visuels plus réussis les uns que les autres. Il fallait en effet penser à un poisson s'échappant de son bocal à Beaucaire, un flamant s'invitant à Bellegarde qui, pour rappel, affiche fièrement son « Pavillon Bleu » et un canard traversant la douceur vallabrèguante. Un pari sans doute osé mais qui, au final, va à l'essentiel. Communiquer de manière moderne et sympathique grâce à un moyen on ne peut plus mobile, voilà la bonne idée qui mérite un tas de bons points. Et tous ces bons points valent bien une image...

« Canal en fête »

La deuxième édition de « Canal en fête » aura encore connu un franc succès. Accompagnés par un soleil radieux, les trois jours d'animations et de festivités le long des ports gardois ont vécu un épilogue festif sur les ports de Bellegarde et de Beaucaire. Cette sympathique manifestation où convivialité et bonne humeur sont incontournables, acquiert ses lettres de noblesse grâce à la volonté de partenaires institutionnels, dont la CCBTA, dans le seul but de mettre en lumière le patrimoine du Rhône à la mer. Cette valorisation permet de découvrir ou redécouvrir les territoires intérieurs dans une démarche de développement durable.

Partis de Port-Camargue, la quinzaine de bateaux a rallié Beaucaire dimanche en fin d'après-midi et les participants, tout sourire, se sont régalés d'un barbecue orchestré de main de maître par Didier Martorell, responsable du service des ports de la CCBTA qui sait recevoir. C'est sur, tous ceux là reviendront l'année prochaine, ravis de l'accueil réservé, faisant la promesse de convaincre d'autres plaisanciers de se joindre à eux pour une démarche saine et dynamique.

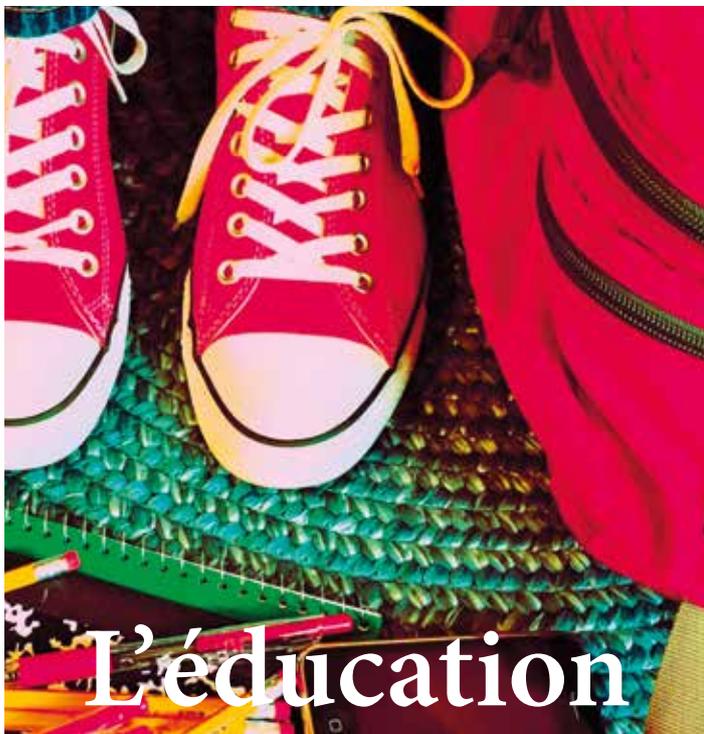




« Je vous souhaite la bienvenue dans notre territoire en perpétuelle mutation ». C'est avec ces quelques mots que Juan Martinez, président de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a accueilli dernièrement Denis Bouad, président du Conseil Départemental du Gard, au siège de la collectivité. Une visite attendue par tous les maires des communes membres et du canton, pressés d'en savoir un peu plus sur les conditions du pacte territorial qui s'invite dorénavant dans le paysage. Le contrat à signer entre les différentes parties va indiquer **l'action déterminée, qu'elle soit d'ordre économique, environnementale ou autre en fonction des compétences acquises, afin de prétendre à la subvention du département.** Les projets à finaliser, à l'échelle de chaque ville, village et intercommunalité, devront voir le jour dans les deux ans afin de bénéficier d'un soutien financier. « **La solidarité territoriale doit permettre aux gardois de profiter de la même équité de fonctionnement. La réalité, avec la baisse des dotations de l'État, nous oblige tous à fonctionner différemment. Mais cela ne doit pas passer pour de l'immobilisme. J'ai conscience que le salut passe par la relance de l'économie. A travers ce terme, j'englobe notre agriculture, le tourisme, le fluvial... Nous devons trouver des axes forts pour nous développer, même si le Gard est déjà le deuxième département le plus industrialisé derrière la Haute-Garonne. Ensemble, avec de la bonne volonté, il y a encore de belles choses à réaliser** ».

Durant la visite de Denis Bouad au siège de la CCBTA, de nombreux thèmes, en marge du but principal de sa venue, à savoir les explications attendues sur le pacte territorial, ont été abordés par le président du Conseil Départemental qui n'a pas manqué de faire un point global sur l'état des lieux gardois. Offensif, serein, mais aussi agacé. « J'entends surtout parler des choses qui ne vont pas. L'honnêteté voudrait que l'on parle également de tout ce qui est réalisé ».





L'éducation

« Le département du Gard vient d'inaugurer deux collèges, à Gallargues le Montueux et Bellegarde et rénover un gymnase dans un établissement nîmois. Des centaines de jeunes peuvent aujourd'hui étudier sans passer des heures dans les transports. Je tiens aussi à rappeler que le Gard est le premier département français en matière de collège numérique. 5 millions d'euros ont été également alloués à l'université de Nîmes en vue de son agrandissement. En 2020, ce sont 2000 étudiants contre 500 actuellement qui pourront être accueillis dans d'excellentes conditions. Tous ces outils proposés ne sont pas des gadgets. Seule la formation, dans tous les domaines, est à même de faire baisser le chômage ».



Le très haut débit

« Aujourd'hui, sans une relance forte de l'économie, nous courons à la catastrophe. Si le département n'a pas la compétence en matière de création de zones, il est de notre responsabilité de préparer les accès dans les meilleures conditions. Et personne ne s'installera désormais pour nos beaux yeux. L'arrivée du très haut débit est un atout majeur pour que l'installation des futures entreprises devienne une évidence. D'autant que la situation géographique unique du territoire offre un potentiel exceptionnel aux investisseurs ».



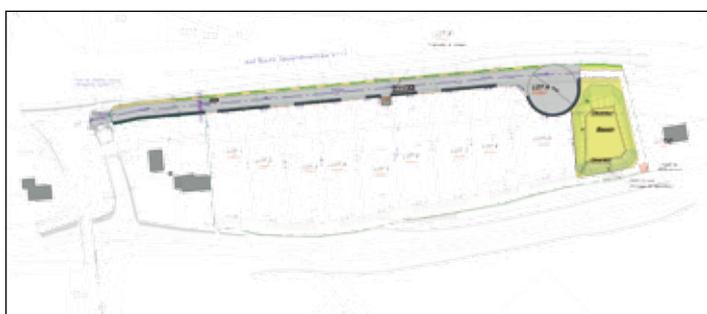
Le social

« Le volume de dépenses, toutes charges confondues, représente 776 millions d'euros sur le département. « Aujourd'hui, il faut que tout le monde sache que 50 % de cette somme est consacrée au domaine social. C'est une compétence lourde que nous devons malgré tout assumer. Mais la solidarité ne se limite pas à la distribution du RSA. Notre volonté est d'aider au mieux les 15 % des hommes et femmes en recherche d'emploi. Je tiens à rappeler que le Gard est le seul département à subventionner les maisons de retraite, le seul département à avoir créé 1000 places supplémentaires pour l'accueil de personnes âgées. Le budget concernant les structures en faveur des handicapés a été multiplié par huit en quelques années. Aujourd'hui, un enfant en situation de handicap, physique ou mental, représente une charge de 130 € par jour ! Alors oui, j'ai conscience que nous devons réaliser des économies. Mais ce secteur, comme bien d'autres, reste une priorité à mes yeux. Il est de notre devoir d'accompagner toutes ces familles qui souffrent au quotidien. »



Disponibilités foncières et immobilières

Terrains à la commercialisation



Zone d'Activités du Rieu, Bellegarde

Idéalement située à proximité de la RD 6113, la ZA du Rieu, qui s'étend sur un hectare, propose 2 lots de 1 000 m² encore disponibles à 85 euros HT/m².



Zone d'Activités de la Mérarde, Beaucaire

Une offre foncière à vocation industrielle et artisanale qui s'étend sur 2,6 hectares. Plusieurs lots de 1500 m² à 5000 m² sont disponibles à 26 euros HT/m².



Zone Industrielle Domitia, Beaucaire

Une offre foncière immédiate de 18 ha pouvant accueillir des projets industriels importants sur un espace total de 120 ha aménagés et de 250 ha avec le site portuaire de la Compagnie Nationale du Rhône. Plusieurs lots de 1 ha à 1,5 ha sont disponibles à 26 euros HT/m².

Zones d'Activités programmées



Zone Artisanale, Vallabrègues

Projet de zone à vocation artisanale qui s'étend sur 1 hectare constructible et dont la livraison est prévue pour le début du deuxième trimestre 2017.

Ateliers relais :

la CCBTA investit pour les entreprises du territoire



La Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence est fortement impliquée dans le développement économique de son territoire. Elle accompagne l'implantation et le développement de nouvelles entreprises par la mise en place d'une politique foncière et immobilière ambitieuse.

En complément de son offre foncière, la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence facilite l'implantation d'entreprises artisanales en construisant à sa charge des ateliers relais pour les aider au démarrage de leur activité.

Ces ateliers seront **proposés à la location** pour une durée limitée et s'adressent aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprise qui souhaitent développer leur activité avant d'envisager la construction de leur propre bâtiment. Quatre ateliers relais, à vocation artisanale, deux d'une surface de 180m² et deux de 220m², seront bientôt disponibles **sur le site de la ZI Domitia à Beaucaire, au prix de 4€ HT / m² / mois. Les ateliers sont équipés d'un espace d'accueil de 17m², d'un bureau de 15m² et d'un espace de vestiaire, ainsi que d'un espace de stationnement.** Deux ateliers ont d'ores et déjà été réservés par de jeunes entreprises locales dans le domaine de la ferronnerie et de la maintenance industrielle.

Ces ateliers sont un exemple concret de ce que peut produire l'intercommunalité dans une logique de cohésion et de solidarité en vue d'accompagner les entreprises de son territoire.

La CCBTA accompagne la modernisation des entreprises de proximité

Le Conseil Communautaire du 17 octobre a validé le principe d'**attribution d'aides directes aux entreprises de proximité**. L'objectif pour la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence est de prendre le relais du dispositif FISAC.

Cette aide vise à inciter les petites entreprises de proximité, situées dans des périmètres géographiques définis et notamment dans les centres villes, à se moderniser, se restructurer et s'adapter aux évolutions inhérentes à leur secteur d'activité.

L'aide de la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence peut concerner les travaux de rénovation des devantures commerciales, l'acquisition d'équipements de sécurité, la mise aux normes d'accessibilité et les investissements de capacité ou de productivité, etc.

Le montant minimal des dépenses subventionnables est de 3 000 € avec un plafond qui s'élève à 15 000 € HT. Le montant de l'aide ne peut excéder 40 % des dépenses subventionnables, soit une participation maximale de 6 000 € par dossier.

Un dossier est à préparer par l'entreprise en lien avec la chambre consulaire dont elle est ressortissante.

Inauguration des locaux CPAM / CAF à Beaucaire



Fonctionnels depuis la rentrée de Septembre, les nouveaux locaux de la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie et la Caisse Allocations familiales (CPAM et CAF) ont été officiellement inaugurés il y a quelques semaines en présence notamment de Didier Lauga, préfet du Gard, Françoise Dumas, députée de la circonscription, François-Xavier Degoul, président du Conseil d'administration de la CAF, Jean-Pierre Fernandez, président du Conseil d'administration de la CPAM et des élus communautaires de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.

Ce nouveau bâtiment a été réalisé et financé par la CCBTA à 100% (coût total de l'opération 1.182.560 € TTC) et permet aux agents de la CPAM/CAF, comme le Pôle Emploi installé auparavant, d'accueillir dans de bonnes conditions 150 personnes par jour issues du territoire de la Terre d'Argence. En outre, notre collectivité affiche, avec cette implantation, sa volonté de maintenir un service public de qualité optimale sur le territoire en faveur de ses administrés.



La CCBTA favorable à la Gare TGV

de Manduel

Sur proposition de M. Juan Martinez, président de la CCBTA, le Conseil communautaire a approuvé avec 18 voix pour et 11 abstentions du groupe FN le soutien au pôle d'échange multimodal de la gare TGV de manduel.

Contrat Local d'Aménagement

Grâce à la volonté politique collective de dynamiser l'investissement public et d'accompagner les communes dans leur développement, le conseil communautaire de la CCBTA sur proposition du Président Juan Martinez a récemment voté à l'unanimité, au titre du contrat local d'aménagement, la somme de 15,84 millions d'euros sur quatre ans, de 2016 à 2019. Cinq équipements structurants.

Construction d'un centre des Congrès - Beaucaire : **5,4 millions d'euros**

Construction d'un centre culturel et associatif - Bellegarde : **4,2 millions d'euros**

Extention du Centre culturel - Fourques : **1,8 millions d'euros**

Construction d'une Salle des sports - Jonquières-St-Vincent : **3,6 millions d'euros**

Extension de la salle de la Calade - Vallabrègues : **840 000 euros**

La préparation des programmes de travaux se fera en étroite collaboration avec les communes qui s'engagent à verser à la CCBTA un fonds de concours d'investissement en cas de coût global supérieur aux enveloppes déterminées.

Giratoire Suez

Sortie de Bellegarde, route de St-Gilles

En coopération avec Suez, la CCBTA soutien l'économie locale et améliore le territoire.

Coût de l'opération : 1 722 245 euros





Port de Fourques

La réunion du comité de pilotage qui vient de se dérouler au siège de la CCBTA lance dans sa phase active le grand projet concernant le port de Fourques. Après la négociation du foncier (début 2017), les travaux d'envergure d'un montant de 9 millions € doivent débuter en fin d'année 2018 pour une mise en place de 319 anneaux au cours du dernier trimestre 2019.

L'habitat, enjeu majeur...



Le comité de pilotage, réuni dans les locaux de la CCBTA, vient de lancer une étude pré-opérationnelle d'intervention sur le bâti existant des centres villes de Beaucaire, Bellegarde et Jonquières et du hameau de Saint-Vincent. La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence représentée par Jean-Marie Fournier, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, les différents bureaux d'étude se retrouveront au mois de Décembre afin de livrer les premiers attendus de ces travaux. Ceci permettra à la communauté de disposer de crédits émanant de l'État pour aider les propriétaires occupants et bailleurs à rénover les logements (isolation, maintien à domicile, mise en location...).

Le Sémaphore, futur centre médical... Un projet CCBTA



Projet rez-de-chaussée



Projet 1° étage



Projet 2° étage

Ce vaste projet, fermement désiré par les élus communautaires de la CCBTA, a un but essentiel : offrir un service de proximité à ses administrés avec la création d'un pôle médical et paramédical pour les beaucairois et résidents du territoire. Cette action, menée de concert avec les professionnels de santé, a fait l'objet d'une étude de faisabilité débattue il y a quelques jours lors d'un bureau communautaire. Il s'agit là d'un projet d'implantation, tous les aménagements seront discutés avec les parties prenantes.



Installation de la MLI dans les Locaux de la CCBTA

A compter du 1^{er} février 2017, la Mission Locale Rhône Argence ouvrira une permanence au 1bis, avenue de la Croix Blanche (1^{er} étage) à Beaucaire, dans les locaux de la CCBTA. Cette nouvelle implantation permettra à l'association de se rapprocher

des jeunes du quartier de la Moulinelle et de mettre en place le dispositif « garantie jeunes », dispositif donnant à des jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi. Une manière pour la CCBTA, qui met ces locaux à disposition de la MLI pour un prix très faible, d'accompagner l'insertion des jeunes sur son territoire.

Le relais assistants maternels

Le Relais est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément. C'est également un lieu d'animation où professionnels de l'accueil à domicile, parents et enfants se rencontrent. Ce service de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence vise à promouvoir la qualité de l'accueil au domicile des assistants maternels de l'intercommunalité.

Vous êtes assistants maternels ou gardes à domicile :

Vous êtes accueillis sur des temps d'animation qui vous permettent de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels tout en offrant un éveil et une première socialisation des jeunes enfants que vous accompagnez. La responsable peut aussi vous conseiller et vous orienter sur vos droits et obligations.



Vous êtes parents :

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant : Le Relais vous conseille sur les différents modes d'accueil existants sur l'intercommunalité, et, en particulier sur l'accueil au domicile d'un assistant maternel. La responsable vous informe de vos droits et devoirs en tant qu'employeur. Elle vous aide dans vos démarches administratives (contrat de travail, convention collective, prestations CAF...). Elle vous renseigne sur les avantages auxquels vous pouvez prétendre.

ACCUEIL DU PUBLIC :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h sur rendez-vous.

RAM Beaucaire Terre d'Argence

1 av de la Croix Blanche - 30300 Beaucaire - TEL : 04 66 59 92 68 (Elsa GAMON) / Mail : ram.ccbta@laterredargence.fr

Retrouver les animations du RAM sur le site www.laterredargence.fr (onglet : service à la population)



Il nous a quittés, il y a quelques semaines, comme il menait sa vie. A cent à l'heure... Très attaché au service public auquel il a donné 24 ans de sa carrière, **Mounir Benamar** s'est éteint, brutalement, à l'aube de ses cinquante ans. Conducteur de benne, rippeur, ce travailleur acharné laisse un grand vide au sein du service Environnement et de la CCBTA. A sa famille, ses amis, ses collègues, les élus communautaires et la rédaction de Feuilles d'Argence présentent leurs condoléances attristées.

Garage Lionel Depetri

RENAULT TRUCKS

Mécanique générale
Spécialiste matériel de voirie

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Tél. : 0 800 24 24 10

275, Av. Pierre et Marie Curie
Z.I Domitia 30300 Beaucaire
Tél. : 04 66 59 20 93

Agent
 **SEMAT**[®]
GROUPE ZOELLER

Expo

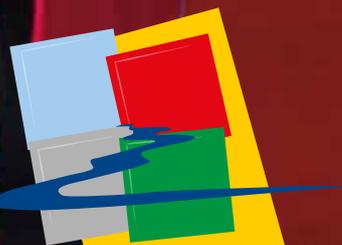
Jusqu'au 30 Avril 2017

Au Musée A. Jacquet
A la Maison du Patrimoine

Les 800 ans du siège de Beaucaire



1216 - 2016



CCBTA

Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

Renseignements : 04 66 59 71 34